Contact :
Yvette Ducastel
91, av. Joliot Curie
Apt 408
92000 NANTERRE
tél. 01 47 25 02 72

Mémoire Vive

la lettre de l'association des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau

n° 57
Février 2015

ÉDITORIAL

Si Mémoire Vive existe, si elle a le droit d'exister, de se réunir, de prendre la parole, c'est grâce à la Liberté. Cette Liberté pour laquelle les Résistants ont combattu, qui est si difficile à acquérir et à préserver : cette Liberté fondement de notre République laïque et démocratique. Ces derniers jours, des citoyens de tous bords politiques se regroupent, stylos à la main, choqués, horrifiés par la violence des tueries. Charb, Cabu, Wolinski, Tignous, Elsa Cayat, Honoré, Mustapha Ouarrad, Michel Renaud, Frédéric Boisseau, Bernard Maris, Franck Brinsolaro et Ahmed Merabet, ont été tués à coups de kalachnikov pour des coups de crayons. Mais les idées sont plus fortes que les balles, elles ricochent et sont reprises par d'autres.

Les 31 000 et les 45 000 ont été les témoins directs du génocide des juifs et des tziganes à Auschwitz-Birkenau. Nous condamnons toutes formes d'antisémitisme et de racisme. Nous ne pouvons tolérer l'assassinat de Yohan Cohen, Yohav Hattab, François-Michel Saada et Philippe Braham commis dans l'Hyper Casher de la Porte de Vincennes qui vient s'ajouter à la tuerie de Toulouse et à tous les actes antisémites caractérisés et odieux perpétrés ces dernières années. Tuer des citoyens pour leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques, c'est s'attaquer à toute la nation et au fondement même de notre démocratie.

Robert Badinter nous met en garde contre le piège que nous tendent les djihadistes et nous invite à ne faire aucun amalgame. N'oublions pas que les premières victimes de ces ennemis de la démocratie sont les peuples musulmans eux-mêmes, dont ils n'ont de cesse que de détruire la culture : les mausolées et les livres de Tombouctou, vieux de plusieurs siècles et patrimoine de l'humanité, en sont des symboles. Ainsi, nous exprimons notre solidarité aux intellectuels, écrivains, philosophes et aux peuples qui sont menacés dans leurs pays, et qui sont aussi pour les djihadistes des cibles à abattre, comme l'ont été les journalistes de Charlie Hebdo, les victimes civiles et celles des forces de l'ordre.

S'attaquer à un Homme, c'est s'attaquer à l'Humanité tout entière. Les droits de l'homme sont indivisibles, même s'ils sont encore violés dans maints pays; comme le disait Marie-Claude Vaillant-Couturier lors du cinquantième anniversaire de la libération des camps : "Le racisme, la volonté d'exclusion et de domination, les tortures et les massacres existent toujours. La démocratie, les libertés, le respect de la personne humaine ne sont jamais gagnés une fois pour toutes, pour aucun peuple. (...) À nous de faire tous les efforts pour qu'un jour, les hommes et les femmes de notre planète soient assez nombreux à agir pour imposer le respect des Droits de l'Homme."

Nous défendons le débat démocratique et la confrontation des idées. Comme disait Voltaire : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire". Nos stylos et nos convictions sont nos armes, et c'est bien avec eux qu'Éluard nous a invités à écrire partout son nom : Liberté.

SOMMAIRE

Assemblée générale ..... **2 à 5**
Haute-Marne, *le travail de mémoire continue* ..... **6 à 9**
Aincourt, *le 4 octobre 2014* **10**
Journée Charlotte Delbo à Vigneux **11**
Mémoire Vive, *terrain d'observation et de recherche* ..... **12 à 13**
Prise de positions ..... **14 à 15**
Du neuf avec du vieux..., ... **16**
Agenda **17**
En vente, *(livres, films)* **18 et19**
Vie de l'association, *(voyage, adhésion)* **20**

Assemblée Générale

" LA TÂCHE EST RUDE DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ MONTENT LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE "

Notre association a tenu son assemblée générale 2014, le 22 novembre à Montreuil, en présence de Claude Girard représentant la FNDIRP. L'assemblée générale a été saluée par Dominique Attia adjointe au maire de Montreuil, déléguée aux affaires sociales et aux solidarités. Plus d'une cinquantaine de personnes ont ainsi échangé autour des points saillants de l'activité de Mémoire Vive en 2014, ont largement débattu avant de les adopter du contenu de la motion et des résolutions. Ce fut une journée, studieuse, riche en débats et aussi en émotion pour continuer à avancer sur notre projet de transmission de la Mémoire. La tâche est rude dans une société où montent les idées d'extrême droite. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de renouveler les approches, de ne pas sous-estimer le rapport de force dans une société en crise où s'installe de plus en plus un modèle de pensée unique qui sur le plan de la Mémoire lisse les responsabilités. En cette année de 70ème anniversaire de la libération des camps, la portée de notre parole est clairement posée.

Yves Jégouzo, Roger Hommet et Claude Girard

Une année d'activité très dense

En 2014, Mémoire Vive a continué à mener une activité dans les lieux où l'association est déjà présente depuis de nombreuses années. On peut citer Paris, à l'Hôtel de Ville, le 24 janvier où fut projeté le film réalisé par Gilbert Lazaroo et Danick Florentin « 31000 Birkenau » ; Romainville et les Lilas, en janvier pour rendre hommage aux 31000 ; Montreuil et le Fort de Romainville la veille de la journée de la déportation. On peut également mentionner notre participation à Caen, le 27 janvier pour commémorer le départ des 31000 lors de la Journée internationale de la mémoire des génocides et de la prévention des Crimes contre l'Humanité ; le 2 mai, à Caen, en Mémoire des fusillés et déportés du Calvados ; le 4 octobre à Aincourt.

En 2014, Mémoire Vive a aussi investi de nouveaux lieux ou de nouvelles formes d'interventions. Ce fut le cas à Tergnier où grâce à une coopération avec l'Institut d'Histoire de la CGT et le musée de la Résistance et de la Déportation, nous avons présenté notre exposition et réalisé une conférence-débat sur les 45000 et les 31000 de l'Aisne. Nous étions également à Epinay, lors de la journée de la Déportation pour que la Mémoire de la déportation de répression et celle des convois des 45000 et des 31000 retrouvent une place ; nous avons participé au comité de pilotage, aux côtés de 37 organisations pour la préparation de la première Journée Nationale de la Résistance et participé aux manifestations à l'Hôtel de Ville de Paris. Mémoire Vive a également été très présente au sein du collectif Mémoire pour préparer et participer au mois de la Résistance à Nanterre. Aux côtés de l'Association « Les amis de Charlotte Delbo », nous avons participé à la journée Charlotte Delbo à Vigneux, ville natale de Charlotte Delbo et avons été membre du comité de pilotage et participé au lancement du concours national de la Résistance pour le département de l'Essonne à Montgeron…

Enfin mémoire Vive est particulièrement heureuse d'avoir contribué à ce que le nom de deux 45000 soient inscrits dans l'espace public, avec l'inauguration d'une rue Marcel Cimier à Caen et d'une place Louis Dusselier à Narcy. Ce fut aussi l'année d'une forte activité autour de notre exposition.

2014 a aussi été l'année de l'approfondissement de nos recherches sur les convois, celle de la réalisation d'un nouveau film « 31000 Birkenau », de la mise à disposition de nouveaux supports comme notre clé USB sur laquelle figure l'intégralité de notre exposition, d'une présentation de la structure de notre exposition pour en faciliter la visite, de la réalisation de vidéo sur quasiment toutes nos manifestations.

Nous avons également publié trois bulletins qui ont largement relaté notre activité et nos prises de positions et tenu 10 réunions de bureau ou de conseil d'administration.

L'importance de l'activité de Mémoire Vive est d'abord le fruit d'une conception partagée du rôle de la Mémoire qui pour nous, ne peut se concevoir que comme un éclairage de problématiques actuelles et de moyens d'analyse, mis à la disposition de tous, des causes qui ont permis la mise en place des mécanismes qui ont conduit au nazisme. C'est aussi au sein de notre bureau la mise en synergie de compétences multiples et complémentaires mises à disposition, sans enjeux personnels, du travail de l'association.

MOTION :"Au nom de qui, de quoi devrions-nous accepter une dictature économique qui asservit et appauvrit les peuples ?"

L'année dernière, dans notre motion, nous appelions à la mobilisation et à la prise de conscience de chaque citoyen devant la montée de l'extrême droite, notamment celle du Front National, afin que les Résistants qui ont payé leur engagement au prix de leur vie ne soient pas morts pour rien. Depuis de nouvelles élections ont eu lieu, avec une nouvelle progression de l'abstention, dont l'effet a été de placer le FN en tête des suffrages. Aujourd'hui, le seul modèle de société proposé est un modèle néo-libéral, qui promeut la crise comme une fatalité qui ne peut être surmontée que par le remboursement de dettes, dont la cause principale serait l'existence d'acquis sociaux dont nous n'aurions plus les moyens. Ces acquis notamment en France sont ceux du Conseil National de la Résistance dont le programme représentait pour les Résistants une garantie de paix. Vouloir aujourd'hui anéantir les acquis de la République et des avancées comme la Sécurité Sociale, le régime des retraites, le service public est contre-productif, et ces acquis font partie intégrante des droits de l'homme et du citoyen. Comme le dit Fernand Devaux - un de nos derniers 45000- dans son dernier discours au camp de Rouillé :"Au nom de qui, de quoi devrions-nous accepter une dictature économique qui asservit et appauvrit les peuples ?". Aujourd'hui, c'est le pouvoir financier qui opprime la démocratie et c'est bien lui qui est la cause de l'amplification des inégalités et qui trouve ses intérêts à organiser la division et la rivalité entre les peuples et au sein de chaque pays.

L'effondrement de l'URSS, la crise des idéologies et des valeurs, la politique de la social-démocratie et son évolution vers le social-libéralisme partout en Europe imposent un

Pierre Labate

modèle unique de pensée et de société dont le fondement est la justification des inégalités : aujourd'hui, le Front National paraît proposer une alternative protectrice pour les populations les plus fragilisées par la crise en leur désignant des boucs émissaires censés être responsables de leur situation. Ces mécanismes idéologiques ont déjà été à l'œuvre, dans un autre contexte. Ils ont conduit à l'accession du nazisme au pouvoir. N'oublions pas que la seule responsabilité de la situation revient à celle d'un pouvoir financier mondial qui, dans une course effrénée à la recherche du profit, ne recule devant aucune forme d'exploitation de l'homme, y compris des enfants et de la planète.

Les 31000 et les 45000, de par leurs engagements, nous ont montré que même dans les pires conditions, la Résistance était possible, y compris à Auschwitz-Birkenau : les 31000 ont fait résonner La Marseillaise dès leur arrivée au camp faisant renaître ainsi l'espoir auprès de nombreux déportés, et les 45000 ont rejoint l'organisation du Comité International de la Résistance au sein du camp. Résister aujourd'hui, c'est refuser la fatalité de se laisser abattre, c'est s'engager pour un nouveau modèle de société dont les fondements ne peuvent être ceux d'une Europe qui organise la concurrence en son sein, renforce les économies les plus fortes et dont les politiques d'austérité accélèrent les processus à l'œuvre.

Intervention de Claudine Ducastel

Assemblée Générale

Cette année 2015 qui arrive sera une grande année de commémorations : d'une part celle de la libération des camps, de l'autre la capitulation de l'Allemagne, et enfin celle de la fin de la seconde guerre mondiale. Ce sont des dates qui sont importantes à nos yeux, puisqu'elles portent, 70 ans après, l'espoir de 1945 : le retour de la République et des Droits de l'Homme. Le sujet du Concours National de la Résistance porte cette année sur "La Libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire".

Nous pensons qu'il est de notre responsabilité aux côtés des associations d'Anciens Combattants, de Résistants et de la Mémoire de donner du sens à ces commémorations, en rappelant le combat de tous les Résistants et en le mettant en perspective avec ce qui se passe actuellement.

Le désengagement politique des citoyens est amplifié par le rôle des médias, qui traitent aujourd'hui des questions de société comme d'un simple événementiel, ce qui conduit à la désinformation quotidienne, à l'appauvrissement de la pensée et au terrorisme intellectuel. C'est un danger majeur pour la démocratie.

Faisons en sorte ensemble que 2015 soit une année d'engagement et d'action que toutes ces commémorations fassent prendre conscience qu'il est nécessaire et urgent de lutter contre le modèle de pensée unique que l'on veut nous imposer, et qu'il n'y a pas de fatalité, les Résistants nous l'ont montré. N'acceptons pas la destruction des fondements de notre démocratie.

Mémoire Vive y prendra toute sa part

Notre trésorière Josette Marti présente les comptes

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Première résolution :
2015 sera l'année du 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration nazis. Dans un contexte européen et mondial où les idées d'extrême droite apparaissent de plus en plus comme une alternative possible de modèle de société, ce 70ème anniversaire ne doit pas être une simple commémoration mais doit être porteur de sens. Ce sens, il doit être puisé dans la connaissance historique de ce qui a conduit au nazisme et dans les valeurs et la connaissance du combat de la Résistance.

Romain Bazot-Allaire et Solveig Hennebert

Nous devons veiller à ce qu'en cette année 2015, le travail de Mémoire porte bien sur l'ensemble de la Mémoire sans oublier celle des 90 000 déportés de répression. Déportation de répression et de persécution, loin de s'opposer sont les deux volets d'un système qui voulait exterminer les hommes et les idées qui n'entraient pas dans l'idéologie portée par les nazis. Ne pas comprendre cela aujourd'hui, c'est passer à côté des risques que font courir les idéologies, les politiques et les actions qui ont pour effet de diviser le corps social et qui sont aujourd'hui présentes et pas seulement dans les discours de l'extrême droite. Mémoire Vive porteuse de la Mémoire des convois des 45000 et des 31000 est légitime pour porter ce discours de la nécessité d'une approche complète et globale de la Mémoire comme élément de prise de conscience et de responsabilité citoyenne.

Deuxième résolution :
Mémoire Vive souhaite mobiliser au niveau national la Fondation pour la Mémoire de la Déportation pour qu'un travail particulier soit réalisé en direction des médias.

En effet, le 27 avril, journée nationale commémorative de toute la déportation, les journaux de 20 heures faisaient totalement l'impasse sur la déportation de répression. De même nous ne pouvons tolérer que se reproduise ce qui s'est passé lors de la première Journée Nationale de la Résistance le 27 mai dernier. Ce jour-là, à l'Hôtel de ville de Paris, 37 associations et institutions représentatives des forces politiques sociales et syndicales du CNR et du comité de Libération de Paris avaient travaillé ensemble pour donner du sens à cet événement et porté à connaissance l'engagement de la Résistance. Cet événement a purement et simplement été passé sous silence sur FR3 Ile de France. Ces manquements répétés posent une question d'objectivité dans la présentation de l'information audiovisuelle. Mémoire Vive saisira, dès le début de l'année 2015, les associations nationales, les médias, le CSA et les pouvoirs publics pour anticiper et faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise pas lors du 70ème anniversaire de la Libération des Camps.

Troisième résolution :
Afin de renforcer la connaissance de l'histoire des convois et de favoriser l'ancrage local de la Mémoire, Mémoire Vive lance une collection « les Dossiers de Mémoire Vive » dont le contenu sera thématique et montrera sur une région ou un département l'articulation entre l'histoire nationale, l'histoire locale et l'histoire des 45000 et des 31000. Le premier numéro portera sur les 45000 et les 31000 de l'Aisne et reprendra le contenu de la conférence de Pierre Labate à Tergnier, en mars dernier.

Quatrième résolution :
L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité et du rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2013, et en avoir débattu, approuve le rapport d'activité, le rapport financier et les comptes de cet exercice se soldant, au 31 décembre 2013, par un résultat de 2836,49 euros qui seront affectés au compte de report à nouveau.

Romain Bazot-Allaire et Solveig Hennebert

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans les rapports présentés.
L'assemblée générale donne en conséquence quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos.

Cinquième résolution :
L'assemblée générale fixe le montant de la cotisation 2015 au même niveau que la cotisation 2014 soit 25 euros minimum.

Haute-Marne : Le travail

Depuis octobre 2013, sous l'impulsion de Jean-Marie Dusselier et grâce au relais des associations locales très actives, Mémoire Vive participe à un important travail de Mémoire en Haute-Marne.
Ce département a été durement touchée par la première et la seconde guerre mondiale et 23 Haut-Marnais ont fait partie du convoi des 45000. Après plusieurs initiatives organisées à Chaumont, c'est à Narcy et à Saint-Dizier que ce travail s'est poursuivi au dernier trimestre de l'année. Il se poursuivra avec le même soutien actif des associations locales en 2015.

C'est le 20 septembre dernier, en présence de Robert, Daniel et Jean-Marie, les 3 fils de Louis Dusselier et devant une assistance nombreuse qu'a été inaugurée à Narcy, village de 250 habitants de la Haute-Marne, une place Louis Dusselier (45517).

UN SENS MORAL

Narcy, petit village de Haute-Marne, où est né mon père le 10 février 1898 et dont la municipalité a décidé de lui dédier la nouvelle place du village. Le choix de mon père a été fait sur proposition de Monsieur Jean-Pierre Mercier représentant du souvenir Français et de l'équipe municipale qui tenait à ce que cette place ait un sens MORAL en privilégiant la mémoire d'un homme natif de Narcy mort pour la France (Mon père est le seul déporté de cette commune).
La cérémonie s'est déroulée en présence de personnalités de Haute-Marne, d'habitants du village, des portes drapeaux des différentes associations d'anciens combattants et des membres de ma famille venus pour honorer la mémoire de notre père, grand-père et arrière grand-père.
À l'époque où nous sommes, qu'une petite commune ait pensé à donner un sens moral au nom de la place du village, réconforte et indique que tout n'est pas pourri en ce monde et si certains se permettent d'utiliser un habit de déporté (d'un 45000) pour faire un appel aux dons, alors que leur semblables sont à l'origine du martyr de ces hommes et femmes quels que soient leurs origines, leurs races ou leur idéal politique.

Place Louis Dusselier (45517)

Jean-Marie Dusselier, fils de Louis Dusselier

Nous tenons, mes frères et moi, à remercier Monsieur Cabaretier, maire de la commune de Narcy, ainsi que le conseil municipal, d'avoir accepté sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Mercier, membre du Souvenir Français, et de son Président, Monsieur Marc Dillon, de donner le nom de notre père à cette place, lui qui est né à quelques centaines de mètres d'ici, ainsi que son frère Albert.

NARCY LE 20 SEPTEMBRE 2014 DONNER DU SENS…

C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que nous allons, ce matin, donner un sens à une de nos réalisations. Cette place devait, en effet, absolument retrouver une importance majeure dans la vie de notre commune et contribuer à rendre le village plus attractif. Ce projet a été conçu par l'ancienne équipe municipale, que je salue et remercie pour son travail sur ce site, et depuis, nous avons eu à cœur de terminer le travail engagé.

Je crois sincèrement que cette place est une réussite esthétique qui s'intègre dans son environnement tout en sécurisant le transit du transport scolaire. Cette place qui appartient à tous les habitants doit être respectée par tous et j'en appelle au civisme de chacun, à l'autorité des parents qui sauront faire comprendre à leurs enfants la nécessité de respecter ces lieux.

Nous aurions pu appeler cette place "place du Château Bugnot", car à cet endroit se trouvait une grande bâtisse que l'on nommait "château", mais nous avons préféré donner un sens moral à cet endroit en privilégiant la mémoire d'un homme, natif de Narcy et mort pour la liberté de notre pays.

Daniel Cabaretier, Maire de Narcy

Daniel Cabaretier, Maire de Narcy

LOUIS DUSSELIER, UN COMBATTANT DES DEUX GUERRES

Louis Dusselier était né le 10 février 1898 dans votre charmant village. À l'âge de 19 ans, il a été mobilisé et a participé aux combats de la 1ère guerre mondiale mais malheureusement a été gazé à l'ypérite en 1917.

Rendu à la vie civile, il a connu Mademoiselle Marie-Louise Hindershid et ils se sont mariés le 26 juin 1920 à Rozières sur Mouzon (Vosges).

De cette union, ils ont eu le bonheur d'avoir cinq enfants dont deux filles, Berthe et Annie, qui malheureusement nous ont quittés, et trois fils, Robert, Daniel et Jean-Marie.

Il a travaillé aux Établissement Émery, puis aux Établissements Champenois, enfin aux Établissements Lemoine où il était ouvrier métallurgiste.

En raison de ses activités politiques anciennes, il a été arrêté le dimanche 22 juin 1941 à 18 heures par la Feldgendarmerie allemande. Il a été dirigé sur Chaumont et incarcéré à la prison du Val Barizien. Il a été envoyé le 27 juin 1941 au camp d'internement allemand de Royallieu à Compiègne (Oise).

Malade, il a été hospitalisé au Val de Grâce à Paris pendant plusieurs mois, où j'ai pu accompagner ma mère le voir à plusieurs reprises.

Robert Dusselier

Ramené au camp de Royallieu en juin 1942, il a fait partie du convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45000 », qui est parti pour Auschwitz-Birkenau où il a été enregistré à son arrivée avec le matricule 45517 (…).

Ce n'est que début 1946, car nous étions sans nouvelles depuis son départ, que je suis allé avec ma mère à la Fédération Nationale des Déportés, rue Leroux à Paris où j'ai pu, parmi 150 photos non identifiées, reconnaître celle de mon père et qu'il était porté disparu. Plus tard, nous avons appris que son décès officiel était le 15 décembre 1942.

Nous sommes très honorés de la présence du Lieutenant Colonel Crisnaire, Président du Souvenir Français de Chaumont, de Monsieur Marc Dillon, Président du Souvenir Français de Saint-Dizier, de Madame Yvette Ducastel et Monsieur Fernand Devaux, de l'association Mémoire Vive, de Monsieur Christian Bardin, Président de l'association des Amis Mémoire Déportation, de Monsieur Jacky Fréchin, Président des Orphelins de Déportés, Fusillés et Massacrés et de tous les porte-drapeaux ainsi que vous tous qui êtes présents et dont nous aurons un souvenir de ces instants que nous garderons précieusement gravés dans nos cœurs.

Robert Dusselier,
fils de Louis Dusselier

Haute-Marne : Le travail

Jean-Marie Dusselier, dans son intervention, a voulu que l'hommage rendu à son père soit aussi un hommage à tous ses camarades partis dans le convoi du 6 juillet 1942. Après avoir présenté notre association et les convois des 45000 et des 31000, il a rappelé que 23 Haut-Marnais de différentes communes du département faisaient partie du convoi des 45000.

Robert, Jean-Marie et Daniel Dusselier

« Ces Haut-Marnais ont été arrêtés pour la plupart lors des rafles des 21-22 juin 1941 et conduits à la prison de Chaumont, puis transférés au camp de Royallieu de Compiègne, qui venait d'ouvrir dans le but de créer une réserve d'otages permettant des représailles lors d'attentats contre l'occupant, les fusillades ne les faisant pas cesser. Ce convoi est parti dans le cadre de l'action NN (Nuit et Brouillard), de façon à maintenir la pression sur la famille et l'entourage de ces déportés, du fait qu'aucune nouvelle ne leur serait transmise.
Ces hommes ont été arrêtés parce qu'ils étaient fichés pour leur activité communiste ou syndicaliste et/ou pour des actes de refus soit à l'occupant, soit au pouvoir en place (distribution de tracts, éditions de journaux clandestins…). Ce qui est la première forme de résistance à l'occupant, en effet à cette époque, 1er semestre 1941, la résistance armée se traduisait par quelques attentats (manque d'armes et début d'organisation des groupes de résistance).
Lors de leur arrivée à Auschwitz, ils découvrent l'horreur, la brutalité de la réception qui était nommée, « la bienvenue au camp », ceci pour faire disparaître toute velléité de révolte, et dissuader toute tentative de résistance.
Cela n'a pas suffi à décourager les 45000.
« Notre séjour à Birkenau nous a fait comprendre que nous étions entrés en enfer. Mais l'espoir était là, de pouvoir s'organiser, s'adapter. Puis au fil des jours nous avons mesuré combien il serait difficile de survivre » - témoignage de Fernand Devaux, rescapé de ce convoi.
Après 7 mois au camp, plus de 80 % étaient décédés.
Seuls 119 sont rentrés en France.
Le 24 janvier 1943, un convoi de 230 femmes résistantes est parti de Compiègne pour Auschwitz, environ la moitié étaient des résistantes FTP, l'autre moitié était composée de résistantes Gaullistes et d'indépendantes.
À leur arrivée elles sont entrées dans le camp de Birkenau en chantant La Marseillaise, les SS n'ont pas réagi.
Il n'y avait pas de Haut-Marnaises, mais Marie-Claude Vaillant-Couturier, témoin au procès de Nuremberg, Danielle Casanova, dentiste au revier qui a aidé ses camarades, Charlotte Delbo, secrétaire de Louis Jouvet et écrivain de nombreux documents sur ce convoi, Madeleine Odru, très active dans l'association Mémoire Vive, étaient des 31000.
Sur 230 femmes seulement 49 sont revenues. »

Jean-Marie a conclu en rappelant l'importance de faire connaître l'ensemble de la déportation, sans oublier celle des Résistants et Résistantes.

Les 45000 de la Haute-Marne

Louis BEDET, (45220) de Vecqueville
Charles BURTON, (45316) de Bologne
Charles CABARTIER, (46321) de Rachecourt
Léon CAMPION, (46319) de Chaumont
Robert COLLIGNON, (45385) de Eurville
Georges COLLIN, (45387) de Thonnance
Jean COLTEY, (45389) de Langres
Camille DUBOIS, (46322 ?) de Bologne
Alfred DUFAYS, (45496) de Joinville
Louis DUSSELIER, (45517) de Saint-Dizier
Georges FONTAINE, (45547) de Saint-Dizier
Pierre GAZELOT, (45584) de Saint-Dizier
Edmond GENTIL, (45589) de Joinville
Bernard HACQUIN, (45649) de Joinville
Eugène LEDUC, (45758 ?) de Bologne
Charles MIGEOT, (45879) de Larivière sur Arpanse
Paul MOUGEOT, (45907) de Poissons
Louis MUEL, (45915) de Rachecourt
Henry QUERUEL, (46027) de Saint-Dizier
Raymond ROUSSEAU, (46080 ?) de Buxières-lès-Froncles
Louis THIERY, (46141) de Donjeux
Yves THOMAS, (46146) de Saint-Dizier
Pierre VOILLEMIN, (46200) de Joinville

Vous pouvez consulter les biographies des 23 Haut-Marnais sur le site de Mémoire Vive : www.memoirevive.org

L'exposition de Mémoire Vive au théâtre de Saint-Dizier

Lors du pot de l'amitié organisé par la municipalité de Narcy après l'inauguration de la place Louis Dusselier, des contacts ont été pris avec des enseignants et M. Bardin, responsable de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AAFMD52), qui m'a demandé s'il serait possible de mettre en place l'exposition de Mémoire Vive le 23novembre 2014, jour où une pièce de théâtre aurait lieu à Saint-Dizier pièce concernant le convoi des femmes déportées à Auschwitz-Birkenau dans le convoi du 24 janvier 1943, dit des « 31000 » . Ce qui fut fait.

Exposition de Mémoire Vive

« Convoi des 31000 » de Gérard Thévenin est une pièce composée de tableaux retraçant les différentes étapes de l'action de ces femmes dans la résistance, de leur arrestation, des interrogatoires, des brimades et ceci aussi bien de la police nazie que de leurs semblables français, jusqu'à leur déportation. Le tableau retraçant leur départ du fort de Romainville, avec leur refus de départ si leur camarade enceinte n'était pas exclue de ce groupe et la capitulation de leurs gardiens devant leur détermination est particulièrement impressionnant. Les tableaux concernant leur transport, leur arrivée à Birkenau où elles sont entrées en chantant La Marseillaise, leur souffrance, la disparition d'un grand nombre d'entre elles, la libération des survivantes, ont également été particulièrement prenant.

Le tableau final est constitué des dix actrices, interprétant le rôle des dix 31000 choisies pour cette pièce, et tenant devant elles une photo voilée de chaque déportée, le nom de ces femmes était dit et l'actrice tenant la photo levait le voile et si cette 31000 était une rescapée la photo restait découverte sinon le voile retombait sur la photo. Ce fut un moment très émouvant.

La représentation se termine, comme elle avait commencé, par le chant des Marais interprété par l'ensemble de la troupe. Cette pièce mérite d'être vue et l'émotion des spectateurs était visible lors de leur sortie et durant la visite de l'exposition de Mémoire Vive des 45000 et 31000.

Jean-Marie DUSSELIER

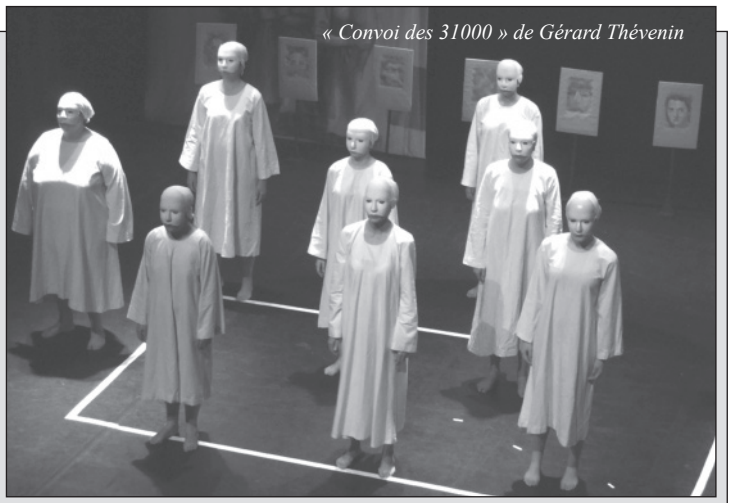
« Convoi des 31000 » de Gérard Thévenin

A Narcy, Jean-Pierre Mercier, conseiller municipal, représentant du Souvenir Français, à l'origine de la proposition de donner le nom de Louis Dusselier à la nouvelle place du village, à remis aux fils de Louis Dusselier, un poème écrit par un rescapé qui illustre bien l'importance du travail de Mémoire et le fait qu'inscrire le nom d'un déporté dans l'espace public est un geste lourd de sens.

La Mémoire et l'Oubli

La Mémoire et l'Oubli cohabitent.
Forcément.
Et toutes les cohabitations ont une fin.
Forcément.
La qualité de la Mémoire dépend de la façon dont elle aura été transmise.
Comment réagiront les récipiendaires de la Mémoire dans cent ans ou plus ?
À part quelques monuments, quelques cérémonies discrètes ou quelques vestiges dans des musées, que restera-t-il de la Mémoire ? Celle d'aujourd'hui ?
Aller à des cérémonies ? Corvées …
Aller dans des musées ? Les gens ont toujours préféré aller voir des choses gaies plutôt que des choses tristes.
Le Temps, maître des événements, maître des souvenirs, diluera fatalement l'esprit de la Mémoire.
La Mémoire que nous connaissons.
Celle que nous voudrions transmettre.
Celle qui sera contestée.
Parce que nous ne serons plus là.
Parce que cette Mémoire ne sera plus que celle d'une Mémoire tombée dans les oubliettes de l'Histoire.

Serge Smulavic, déporté à Auschwitz, matricule 169922

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Nicole Primard, Vice-présidente de l'association Mémoire d'Aincourt

Comme chaque année début octobre s'est tenue à Aincourt la cérémonie du souvenir organisée par l'association « Mémoire d'Aincourt » et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin.

Ce 4 octobre a vu se réunir à l'entrée du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin Parc de la Bucaille une foule nombreuse.

Trois temps ont rythmé cette manifestation :

- Un nombre important de dépôts de gerbes au pied de la stèle érigée en souvenir des internés d'Aincourt,
- Des allocutions, en particulier celles de Jacques Weiller Vice-Président de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, Vice-Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance et Nicole Primard, Vice-présidente de l'association Mémoire d'Aincourt,
- En clôture une évocation de la Résistance présentée par le Théâtre des Oiseaux, « Des femmes dans la Résistance »

Stèle commémorative à l'entrée du site d'Aincourt

Roger Hommet et Bernard Alban

Mémoire Vive était représentée par une dizaine de personnes dont Bernard Alban et Roger Hommet qui ont déposé une gerbe au nom de l'association.

"Des femmes dans la résistance" par le Théâtre des Oiseaux

En octobre 1940, le Pavillon Bonnefoy-Sibour fut réquisitionné par les autorités militaires d'occupation pour devenir le premier « Camp d'Internement Administratif de la Zone Nord ». Des prisonniers "suspects" arrêtés pour fait de résistance, commencèrent à arriver dès le 5 octobre. Un peloton de gendarmes surveillait l'ancien sanatorium, devenu « Centre de Séjour Surveillé ». Initialement prévu pour 150 prisonniers, le camp en comptait plus de 667 en mai 1941. En tout, environ 1500 prisonniers, hommes et femmes, furent détenus à Aincourt, dont près de 200 « 45000 ».

Pavillon Bonnefoy-Sibour

Journée Charlotte Delbo à Vigneux

Charlotte Delbo

Vigneux est la ville natale de Charlotte Delbo et la bibliothèque municipale porte son nom. Grâce au dynamisme de sa responsable et à la mise en place d'un comité de pilotage très large[1] auquel participe l'association Les amis de Charlotte Delbo et Mémoire Vive, un travail de mémoire important est mené autour de Charlotte Delbo par la bibliothèque et ses partenaires. C'est ainsi que le 25 octobre dernier s'est tenue une journée Charlotte Delbo en présence de Violaine Gelly, biographe de Charlotte Delbo et d'Elisabetta Ruffini de l'Institut de Bergame qui a réalisé une remarquable exposition sur Charlotte Delbo et son catalogue bilingue.

Dans le cadre de cette journée, Mémoire Vive a présenté son exposition pendant 15 jours et a projeté les deux films réalisés par Gilbert Lazaroo et Danick Florentin « Résistance 31000 » et « 31000 Birkenau ». Les participants ont également assisté à la projection du film « Les jours heureux ». La mise en perspective de ces trois films était particulièrement intéressante et montrait bien la

cohérence des engagements des 45000 et des 31000 et l'élaboration du Programme National de la Résistance. Un moment d'échange avec Elisabetta Ruffini a permis de mettre en valeur ce qui fait la spécificité et la force de l'œuvre de l'écrivaine Charlotte Delbo. La journée s'est terminée par la présentation du spectacle « Une minute encore ». Sur un plateau nu avec un tapis roulant pour seul accessoire, Thomas Germaine, comédien, lit pendant 55 minutes des textes de Charlotte Delbo avec l'énergie qui symbolise celle que les 31000 ont dû mobiliser pour rester en vie.

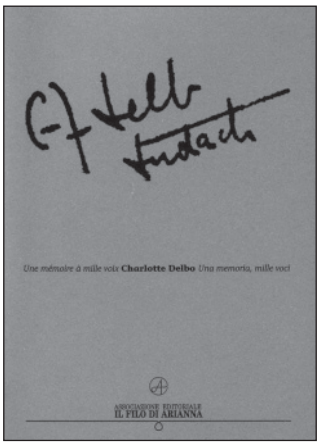

Yves Jégouzo, Elisabetta Ruffini et Corinne Gaillard

En 2015 ce sont 3 journées Charlotte Delbo qui seront organisées du 7 au 9 mai[2]. L'exposition de Mémoire Vive est d'ores et déjà retenue pour y être présentée du 5 au 23 mai.

1. Le comité de pilotage : Les Amis de Charlotte Delbo, l'Institut de Bergame (Italie), l'ARAC, l'UFAC, l'AFMD, Les Amis du musée de la Résistance nationale, l'ONACVG, Mémoire Vive, la Société d'Histoire de Draveil-Vigneux, Serge Bianchi, historien, la bibliothèque Charlotte Delbo, le centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la Déportation Juive, la bibliothèque municipale de Semoy et le conseil général de l'Essonne.
2. Consulter le programme de la saison 2014-2015 EMAP, Bibliothèque, Conservatoire de Vigneux-sur-Seine sur le site de MV, rubrique travail de Mémoire.

ESSONNE, LANCEMENT DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Le comité de pilotage mis en place pour les journées Charlotte Delbo a organisé le lancement du Concours National de la Résistance au lycée de Montgeron. Devant 5 lycées de l'Essonne, après un exposé de Monsieur Brossard, professeur d'histoire, Corinne Gaillard, directrice de la bibliothèque Charlotte Delbo a lu des textes de Charlotte Delbo et Yves Jégouzo, Co-Président de Mémoire Vive a présenté la biographie des 45000 et des 31000 de l'Essonne sur la base d'un document dont vous pouvez prendre connaissance sur notre site internet (www.memoirevive.org) dans la rubrique travail de Mémoire.

Solveig Hennebert, nous présente le cheminement de sa recherche et de sa démarche en Master 1

A l'origine de ce projet, en Master 1, je souhaitais travailler sur la Résistance dans les camps de concentration, c'est d'ailleurs avec cette idée là que je suis entrée en contact avec l'Association Mémoire Vive. Cependant au fil du temps, de mes lectures et de l'enquête de terrain, il est apparu que ce sujet n'était pas réalisable dans ces conditions. En effet, mon terrain ne me permettait pas de questionner de manière satisfaisante la notion de Résistance. De plus, avant de pouvoir prétendre analyser les témoignages et les formes de mise en récit des rescapés, il fallait comprendre le processus de construction de la Mémoire Collective de ces deux convois. J'ai souhaité revenir sur la construction de mon objet de recherche, de manière à contextualiser mon mémoire.

Le choix de ce sujet, est lié à un intérêt très fort que j'ai pour la seconde guerre mondiale depuis longtemps. J'ai découvert les témoignages sur la résistance française, les persécutions et sur la déportation lorsque j'étais au collège et cela m'a amenée à faire le Concours National de la Résistance et de la Déportation à deux reprises, en classes de troisième et de terminale. Au cours de ma licence, j'ai continué à m'informer sur cette période, et j'ai eu l'occasion de lire des ouvrages scientifiques qui m'ont confortée dans l'envie que j'avais de travailler sur l'un de ces thèmes. L'idée d'aborder la question de la résistance dans les camps de concentration est liée à différentes choses. Tout d'abord, pendant mes études, je me suis rendue compte qu'il existait de nombreux travaux universitaires au sujet de cette période ce qui réduisait les possibilités pour moi. En juin 2012, après avoir lu le « Dossier guide pour la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2011-2012 »[1] dont le thème était « Résister dans les camps nazis », j'ai été très intriguée et j'ai commencé à me renseigner de manière plus approfondie. De plus, dans ce dossier, l'historienne Claire Andrieu explique en introduction que « l'histoire de la Résistance dans les camps est rarement traitée de manière centrale »[2], à l'exception de quelques travaux. J'y ai vu une opportunité de pouvoir travailler sur un sujet qui m'intéresse réellement dans le cadre de mon mémoire. Il s'agissait donc d'un choix très personnel.

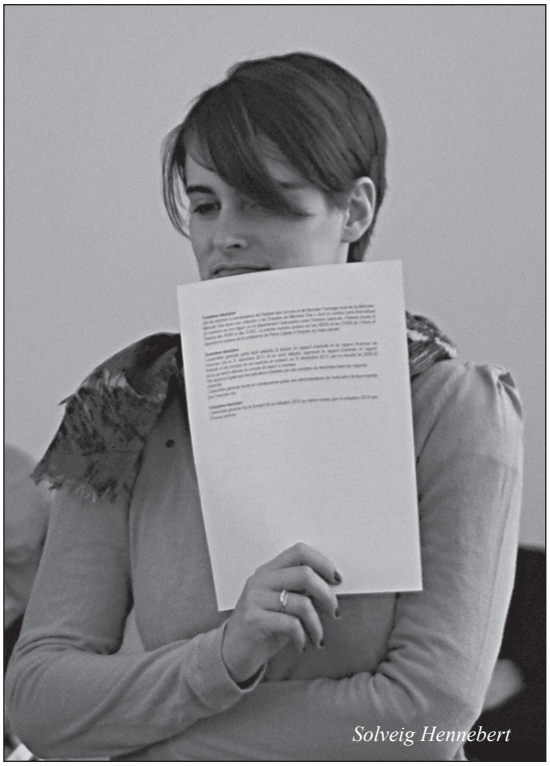
Solveig Hennebert

Lorsque j'ai commencé à réfléchir à la manière dont je pourrais aborder la question, j'ai pris conscience du fait qu'il s'agit d'un thème extrêmement vaste. J'ai donc été amenée à penser au terrain sur lequel je pouvais travailler. C'est par hasard que j'ai rencontré l'association Mémoire Vive. Lors de la fête de l'Humanité 2012 à Paris, ils avaient organisé une exposition sur la déportation et plus particulièrement sur les convois des 31000 et des 45000. Je me suis présentée comme une étudiante souhaitant faire un mémoire sur la résistance dans les camps de concentration et leur ai demandé s'ils avaient des ouvrages à me conseiller. Ils ont tout de suite été intéressés et m'ont posé des questions sur ma démarche. N'étant qu'au début de ma réflexion, je n'avais pas d'idée formalisée. Cette première rencontre était très sympathique, et ils m'ont proposée de rester en contact. Ils ont tout de suite offert de m'aider dans mon travail notamment pour les recherches d'archives, rencontrer un survivant et des familles de survivants.

C'est à la suite de cette rencontre que j'ai commencé à m'intéresser à l'histoire de ces deux convois et que j'ai entrevu la possibilité de questionner la notion de résistance dans les camps de concentration à travers l'exemple de ces personnes. En effet, s'agissant de deux convois de déportés qui étaient pour la plupart communistes et/ou résistants, je voulais interroger le rôle de l'engagement politique des individus avant leur déportation dans leur capacité à résister à l'intérieur du camp. Ainsi, si l'histoire de la déportation m'intéresse particulièrement, c'est par un concours de circonstances que j'en suis venue à me pencher sur la résistance dans les camps et sur l'histoire de ces deux groupes. Par ailleurs, j'étais d'autant plus intéressée du fait de la particularité de l'histoire des 45000 et des 31000 dans l'histoire de la déportation en général et plus spécifiquement de la déportation de répression.

Ce sujet m'a dans un premier temps amenée à soulever deux questions principales liées entre elles. Tout d'abord l'étude des adaptations secondaires opérées par les individus dans les camps de concentration dans le but de révéler les ressources qui ont pu être mobilisées par les personnes pour faire des actes de résistance, organisée ou non. Le contexte particulier que sont les camps supposait également à faire un retour sur la définition de la résistance. Il convenait également d'interroger le processus mémoriel, il s'agissait de comprendre la construction qui a été faite de la mémoire des 45000 et des 31000.
Cependant, au fil des mois il est apparu de plus en plus délicat de pouvoir lier les questions entre elles dans le cadre de ce travail,

d'autant plus que les données produites au cours de l'enquête de terrain étaient sources de nombreuses pistes de réflexions au sujet des questions mémorielles. Il m'a donc été conseillé de faire évoluer, voire de redéfinir mon sujet de recherche. Le premier projet me tenait particulièrement à cœur, il n'a donc pas été facile d'y renoncer, mais dans le même temps j'ai réalisé combien étudier le processus mémoriel peut être passionnant.

Ce long processus qu'a été la construction de l'objet de recherche m'a amenée à focaliser ce travail principalement sur les questions mémorielles en lien avec les convois des 45000 et des 31000. Cette évolution a été très stimulante, m'amenant à me confronter à des problématiques que je n'avais pas envisagées mais qui se sont révélées captivantes. Ainsi, au final, le cœur de ce travail portera sur des questions mémorielles : la transmission de la mémoire de la déportation, mais également le processus de construction de la mémoire collective d'un groupe.

Solveig Hennebert

1. Bulletin de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, « Résister dans les camps nazis », Trimestriel n°70, Septembre 2011.
2. Ibid., p.2.

Remerciements

Merci à Fernand avec toute mon affection, pour son aide mais surtout pour ses combats incessants. Même s'il m'est impossible d'exprimer ma gratitude, je voudrais en profiter pour dire mon admiration, et le remercier d'avoir rendu le monde meilleur par le simple fait d'être là.

Merci à l'association Mémoire Vive de m'avoir acceptée pendant 18 mois, et de m'avoir permis de réaliser cette recherche. Merci à chacun des membres pour leur temps, leur attention et tout ce qu'ils m'ont donné et apporté.

MÉMOIRE VIVE LANCE UNE NOUVELLE PUBLICATION « LES DOSSIERS DE MÉMOIRE VIVE »

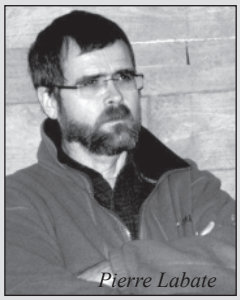
Pierre Labate

La recherche historique est un volet important de l'activité de notre association que ce soit au plan national ou au plan local. La collection des « Dossiers de Mémoire Vive » répond à notre volonté de mieux faire connaître l'histoire de ces deux convois, connaissance utile à celle de l'histoire de la déportation.

Nos dossiers sont consacrés à l'histoire des 45000 et des 31000 d'un département ou d'une région et mettent en perspective l'histoire de la répression au niveau national, la Résistance et la répression au niveau local et situent celle des 45000 et des 31000 dans ces contextes historiques. Ils peuvent aussi être thématiques. Le premier de nos « Dossiers » est consacré à une conférence donnée par Pierre Labate à Tergnier dans l'Aisne en mars dernier (cf. notre bulletin n° 55 de Mai 2014). Il a été réalisé en partenariat avec l'Institut d'Histoire sociale de la CGT de l'Aisne. D'autres numéros suivront…

Prise de position

Voilà quelques semaines, Marine Le Pen tenait ces propos :
« QUAND LA PENDULE FAIT TIC ...TAC... IL EST PERMIS DE TORTURER UNE PERSONNE AFIN DE LUI FAIRE AVOUER UN « CRIME … ».
Nous publions la prise de position très forte de Léon Landini, Officier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, Grand Mutilé de Guerre suite aux tortures endurées par la Gestapo pendant son internement à la prison Montluc à Lyon, Président de l'Amicale des Anciens Francs-Tireurs et partisans de la Main-d'Œuvre-Immigrée (FTP-MOI) des bataillons Carmagnole et Liberté.

« Dans notre propre pays, des milliers de Résistants torturés ont prouvé qu'il est excessivement difficile de faire avouer des gens de conviction sous la torture et que le mot torture est lui même antinomique de dignité pour celui qui la pratique. Souvenons-nous d'ailleurs que, dès avant la Révolution française, la France des Lumières avait arraché à Louis XVI l'abolition de la « question » suite notamment aux campagnes de Voltaire à propos de l'Affaire Calas. Cela permet de mesurer le degré de régression historique auquel veulent nous amener, les Le Pen et ceux qui les promeuvent (…).
La torture, quelle qu'elle soit, ne peut pas faire avouer des hommes ou des femmes, quand ils sont convaincus de se battre pour une cause juste, je vais commencer par relater certains événements survenus à mon père et à mon frère, tous deux Résistants communistes de la première heure (notre premier déraillement date de décembre 1940 et visait un train de marchandises en partance pour l'Allemagne en gare de Fréjus-Plage dans le Var.

Le 12 mai 1943 ils sont arrêtés à Saint-Raphaël par les carabiniers des troupes d'occupation italiennes. Ils étaient soupçonnés « avec justes raisons d'ailleurs… » d'avoir déposé des bombes contre l'armée occupante. Refusant d'avouer quoi que ce soit, ils furent tous deux affreusement torturés. À mon frère, les carabiniers lui firent avaler une bouteille de pétrole. Devant son mutisme, ils lui enfilèrent dans la bouche un kilo de sel. Comme rien n'y faisait, ils lui appliquèrent le supplice du casque. Engin qui enserre la tête et finit par faire éclater tout le cuir chevelu. Devant une pareille souffrance il perdit connaissance et resta six heures dans le coma. En reprenant vie et afin d'éviter que les tortures ne recommencent, il simula la folie. Il ne parlait plus, il faisait ses besoins sur lui, il fallait le tenir debout pour le faire marcher, sinon il tombait. Plusieurs médecins et psychiatres l'ont ausculté et tous sont arrivés à la même conclusion : « Il ne redeviendra plus jamais normal ! ».

Après une période d'enfermement à Saint-Raphaël, mon père et mon frère furent tous deux emmenés aux prisons nouvelles à Nice. En septembre 1943 après la capitulation des armées italiennes, ce furent les Allemands qui occupèrent la prison et en novembre 1943 ils déportèrent tous les internés des prisons nouvelles en direction de l'Allemagne et des camps de la mort.

Arrivés à Dijon, avec l'aide des cheminots ils réussirent tous deux à s'évader et à rejoindre la Creuse où se trouvait le reste de la famille. Mon père, âgé de 53 ans, fut intégré dans un maquis FTPF commandé par Jean-Baptiste Virviale. En ce qui concerne mon frère (30 ans), bien que vivant en France depuis son plus jeune âge, il n'avait pu à cause de son militantisme obtenir sa naturalisation. En conséquence, étant toujours italien, l'État-major régional des FTPF de la région limousine lui demanda s'il voulait bien accepter de rejoindre les FTP-MOI à Lyon. Bien que marié et père de deux enfants, début janvier 1944 il se retrouva dans les rangs de CARMAGNOLE unité d'élite des FTP-MOI.
Peu de temps après je suis allé le rejoindre. Après la Résistance des miens, je souhaite démontrer que la conviction d'avoir raison dans le combat qu'ils mènent, permet à des femmes et à des hommes, de supporter l'insupportable et de se sublimer à leur insu.

Voici quelques exemples :

Le 3 juillet 1944, je participais avec d'autres camarades à l'attaque du garage Gambetta, Avenue Félix Faure à Lyon. Garage dans lequel étaient parqués plusieurs dizaines de véhicules allemands. Dénoncés alors que nous commencions à mettre des explosifs dans les moteurs des véhicules, des Gardes Mobiles et des soldats allemands arrivèrent devant le garage et ouvrirent immédiatement le feu contre les portes derrière lesquelles nous nous trouvions. Surpris par cette attaque

impromptue, nous n'avions qu'une seule possibilité de nous sortir de ce guêpier, c'était de grimper le long d'une poutre de rejoindre une fenêtre qui donnait sur l'arrière du garage et de sauter du premier étage dans la rue. Mais une de nos combattantes, Jeanine Zontag (très belle jeune fille de 19 ans) s'est tordu la cheville et malgré tous nos efforts pour la tirer de là nous n'y sommes pas parvenus et c'est elle qui nous suppliait de partir car sinon nous risquions tous de nous faire prendre.

Jeanine, arrêtée a été emmenée à la Gestapo. Comme elle refusait de dénoncer ses camarades, afin de la faire parler ils lui ont lacéré les seins avec un rasoir et comme elle ne parlait toujours pas, ils lui ont ébouillanté les jambes, mais rien n'y a fait, pas un seul mot, pas un seul nom risquant de mettre en cause un de ses camarades ne fut prononcé. Devant son mutisme, elle fut enfermée à la prison Montluc, elle y resta cloîtrée jusqu'au 20 août 1944. Ce jour-là avec 120 autres compagnons d'infortune elle fut emmenée et massacrée à Saint-Genis-Laval, et le mot massacré est faible. Jeanine n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Léon Landini

Cinquante-deux de mes camarades, combattants des bataillons Carmagnole et Liberté, FTP-MOI de la région Rhône-Alpes, sont morts sous la torture, pour certains nous n'avons jamais retrouvé leur corps, ni même connu leur véritable nom. Pourtant devant les supplices endurés, pas un seul n'a plié sous la torture. Leurs tortionnaires n'ont jamais réussi à leur arracher un seul nom. Pour certains, ils n'ont même pas réussi à leur faire avouer leur propre nom, ce fut entre autre, le cas de notre ami Etienne Golberger. Arrêté et torturé par la police française il refusa de donner son véritable nom car il risquait de mettre en danger les membres de sa famille. Il fut exécuté par la police française. Le monument érigé pour rendre hommage aux Résistants fusillés en ce lieu, porte toujours le nom de Daloz qui était son nom de guerre et non pas celui d'Etienne Golberger.

La même chose s'est produite pour Joseph Epstein, Commandant en chef de tous les FTPF et de tous les FTP-MOI de la région parisienne. Celui que l'État-major national des FTPF et des FTP-MOI désignait comme le plus grand officier de la Résistance armée française. Malgré des mois de torture, par crainte de faire retrouver son épouse et son fils et de porter atteinte à ses camarades, il n'a jamais avoué son véritable nom. Fusillé au Mont Valérien le 11 avril 1944 il a été enterré au cimetière d'Ivry. Pendant de nombreuses années sa tombe a porté le non d'Estaing. Ce n'est que bien des années plus tard et à la suite de nombreuses démarches de ses camarades auprès du Ministère des Anciens Combattants, que son véritable nom fut enfin inscrit sur sa tombe.

Je ne viens d'évoquer ici que quelques cas sur des milliers et des milliers de Résistants qui ont fini leur vie sous la torture. Avant de conclure, je ne veux pas oublier de citer le nom de Jean Moulin, qui malgré le temps passé demeure pour les Français une des grandes figures de Résistants morts sous la torture sans avoir parlé, le grand inspirateur avec le communiste Pierre Villon du lumineux programme du Conseil National de la Résistance, toujours aussi digne d'inspirer nos résistances d'aujourd'hui et nos conquêtes de demain.

Après avoir moi-même essuyé « les caresses » de la milice et de la Gestapo, je considère que celles ou ceux qui ont encore l'audace d'essayer d'expliquer publiquement que par moment la torture devrait pouvoir être utilisée, se rendent coupable d'apologie de crime contre l'humanité et que pour cela ils devraient être poursuivis devant les tribunaux (…). Condamner ceux qui prétendent justifier la torture ne serait que justice et une manifestation de respect à l'égard de celles et de ceux qui ont connu l'enfer de leur vivant. En réalité, l'objectif inavoué de ceux qui remettent dans le débat public une question réglée dans son principe depuis le XVIII^{ème} siècle savent parfaitement que la torture n'a pas d'intérêt militaire ou « patriotique » réel ; bien au contraire, elle ne fait que démoraliser l'armée qui utilise ces moyens ignobles et dresser contre elle encore plus fort tous ceux qui sympathisent avec les victimes des tortionnaires (…). »

Du neuf avec du vieux...

Dans notre bulletin de Mai 2014 (n°55), nous exprimions notre indignation devant la reprise sur le site d'Alain Soral d'un montage photo réalisé à partir de la photo d'un 45000. Alain Korkos a publié le 16 décembre 2014 sur le site «Arrêt sur Images», une prise de position sur cette usurpation. Nous reproduisons cet article.

«Un nostalgique des redingotes en cuir noir et des bruits de bottes martelant la nuit et le brouillard s'affiche sur son site dans un costume de déporté d'Auschwitz. Examinons un peu cette image illustrant un appel aux dons de ce triste sire obsédé du complot judéo-maçonnique, qui se revendique national-socialiste.

Il porte sur la poitrine un triangle rouge avec un F noir, réservé aux prisonniers politiques français. Ce n'est là qu'un grossier collage, car cette pièce de tissu, on le verra plus tard, ne figure pas sur le costume original. Le panneau d'identification affiche les lettres BV et F suivies du n°45476, ainsi que la mention "Dissident". Les lettres BV signifient Befristete Vorbeugungshaft, détenu préventivement à titre de justice. Elles peuvent aussi faire référence à Berufsverbrecher, criminel récidiviste. Le F signifie France et le mot "Dissident" remplace "KL Auschwitz", KL signifiant Konzentrationslager, camp de concentration.

Ce lugubre loustic, peut-être un tantinet dérangé, s'assimile donc à un prisonnier politique, un dissident interné à Auschwitz. Pour ce faire, il a collé sa sinistre bobine sur celle d'un véritable interné politique, un Français nommé Jules Huon dont voici la photo d'identité, prise à Auschwitz le 6 juillet 1942. Plaçons à droite celle du sombre cinoque, et constatons qu'il s'agit bien de la même image détournée :

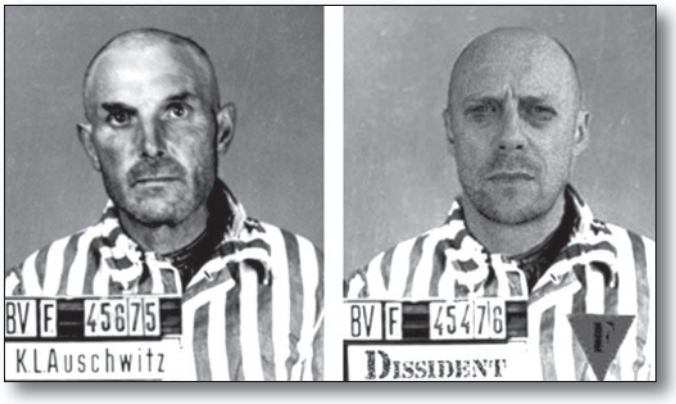

Jules Huon, nous dit le site Mémoire vive, était un militant communiste qui fut arrêté une première fois le 4 décembre 1940, puis à nouveau le 26 février 1942. Emprisonné à la maison d'arrêt de Reims, il est transféré le 8 mars au camp d'internement allemand de Compiègne et le 6 juillet, il embarque avec
1 170 autres prisonniers dans un train pour Auschwitz. Deux jours plus tard, il est enregistré à Auschwitz-I sous le n°45675. Il y meurt peu de temps après, le 30 septembre 1942.

« Sa photographie d'immatriculation à Auschwitz, précise le site Mémoire Vive, a été reconnue par des rescapés lors de la séance d'identification organisée à l'Amicale d'Auschwitz le 10 avril 1948 (bulletin Après Auschwitz, n°21 de mai-juin 1948). » Par une rapide permutation en forme de copié-collé visant à probablement s'éviter un procès de la part des descendants de Jules Huon, le zigomar azimuté en quête de dons a transformé le n°45675 en n°45476… lequel ne correspond à aucun déporté connu. Ce numéro, en effet, fut un temps attribué à Jules d'Haese, autre militant communiste également envoyé à Auschwitz dans le même train que Jules Huon. Mais sa photo d'identité prise au camp ayant disparu, rien n'est certain. D'après les registres, Jules d'Haese y est mort le 21 septembre 1942.

Quand on tape dans Google "Auschwitz 45476", la première occurrence qui apparaît concerne Jules d'Haese. La seconde évoque un total de 45 476 Juifs tués en novembre 1941 par le SS Einsatzgruppe B qui les fusilla ou les asphyxia, précise le Global Jewish News Source, dans des camions transformés en chambres à gaz. Les membres du SS Einsatzgruppe B, qui sévirent en Pologne, en Biélorussie et en Russie, assassinèrent également des Tziganes et des communistes russes. En mai 1962, six d'entre eux furent jugés et condamnés à Berlin.

L'occasion d'écouter-regarder notre émission intitulée Le discours social des fachos d'aujourd'hui, c'est du baratin, et de lire ma chronique intitulée Du neuf avec du vieux. »

Alain Korkos

http://www.arretsurimages.net/breves/2014-12-16/Deportation-detournement-et-dinguerie-id18320

Agenda

Du 3 au 13 février 2015 à Malakoff (Haut de Seine - 92)
L'Association Nationale des Anciens Combattants
et amis de la Résistance, Comité de Malakoff
La Fédération Nationale des Déportés et Internés,
Résistants et Patriotes,
Comité de Vanves-Malakoff-Bagneux
Vous invitent à l'exposition :

Mémoire Vive des convois des
« 45000 » et des « 31000 » d'Auschwitz-Birkenau

Elle se tiendra du mardi 3 au vendredi 13 février 2015
dans le hall de la Maison de la Vie Associative,
28 rue Victor Hugo, 92240 Malakoff
Le vernissage aura lieu le 3 février à 18 heures,
en présence d'un représentant de
l'association Mémoire Vive

TRAIL ET MARCHE DU MAQUIS
Deux journées en Ariège (09)
Samedi 7 février 2015 :
journée dédiée au Devoir de Mémoire (Vira)
avec projection du film "Birkenau 31000"
Dimanche 8 février 2015 :
journée sportives (Dun)

pour en savoir plus :
consulté l'agenda
de notre site

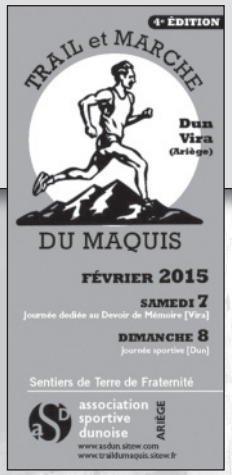

Du 7 au 21 mars 2015, à Hirson (Aisne-02)
Inauguration le 7 mars à 15 heures
Conférence sur les "19" de l'Aisne,
par Pierre Labate

Du 9 mars au 20 mars 2015 Chaumont (Haute-Marne - 52)
Présentation de l'exposition Mémoire Vive;
débat avec des scolaires le 9 et 10 mars

Samedi 25 avril à Romainville (Seine-Saint-Denis - 93)
Cérémonie du conseil général de Seine-Saint-Denis au Fort de Romainville
A l'intérieur du Fort : Dévoilement d'une plaque à la Mémoire des 31000 et aux 4000 femmes déportées

Du 5 au 23 mai 2015 à Vigneux (Essonne - 91)
Présentation de l'exposition Mémoire Vive
à la Bibliothèque Charlotte Delbo

Du 25 avril au 9 mai
à Goussainville (Val-d'Oise - 95)
Médiathèque F. Mauriac 20 rue Robert Peltier
Présentation de l'exposition Mémoire Vive,
Rencontres avec des scolaires,
Projection des films sur les 31000,
vernissage le 25 avril à 15 heures

consultez le site internet de Mémoire Vive : http://www.memoirevive.org

Vente de livres

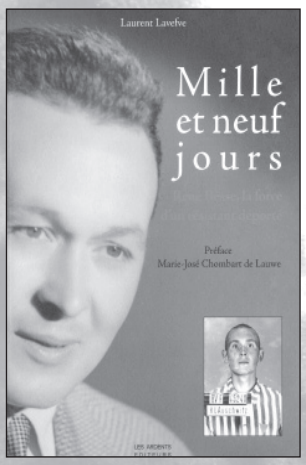

Laurent Lavefve
Mille et neuf jours
René Besse, la force d'un Résistant déporté
20 euros

Yves Jegouzo
Madeleine dite Betty
Déportée Résistante
à Auschwitz-Birkenau
22,50 euros

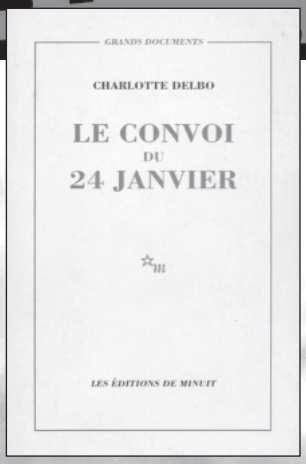

Charlotte Delbo
Le convoi du 24 janvier
15 euros

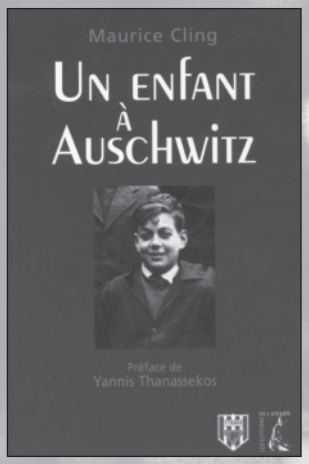

Maurice Cling
Un enfant à Auschwitz
21 euros

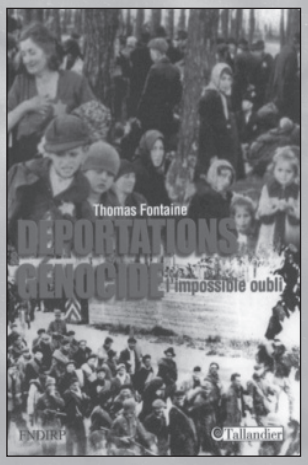

Thomas Fontaine
Déportation et génocide
L'impossible oubli
14,90 euros

Claudine Cardon Hamet
Triangles Rouges à Auschwitz
Le convoi politique
du 6 juillet 1942
22,95 euros

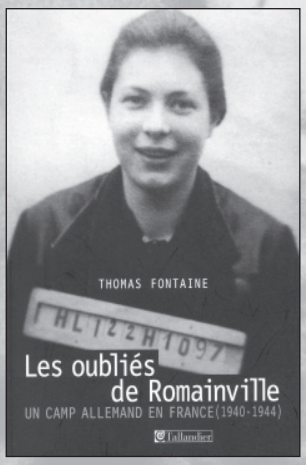

Thomas Fontaine
Les oubliés de Romainville
29 euros

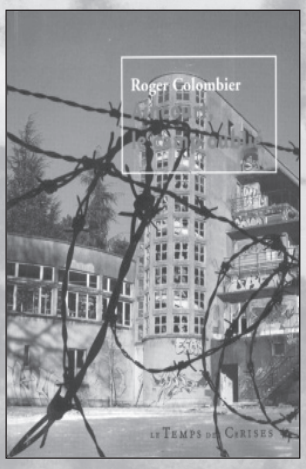

Roger Colombier
Aincourt le camp oublié
20 euros

Vente de DVD

Quatre films, réalisés par Gilbert Lazaroo et Danick Florentin, sont à votre disposition sur DVD

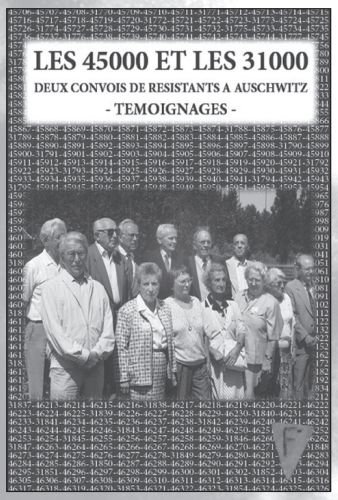

Les 45000 et les 31000
Deux convois de Résistants à Auschwitz
Témoignages
Film réalisé à partir de témoignages de rescapés des deux convois recueillis à partir de 1995. Il en existe une version longue d'une durée de 1 heure 18 minutes et une version courte de 40 minutes. La version courte peut être utilisée pour introduire un débat que ce soit dans un établissement scolaire ou avec des associations ou des comités d'entreprise.
Version longue : 12 euros
Version courte : 10 euros

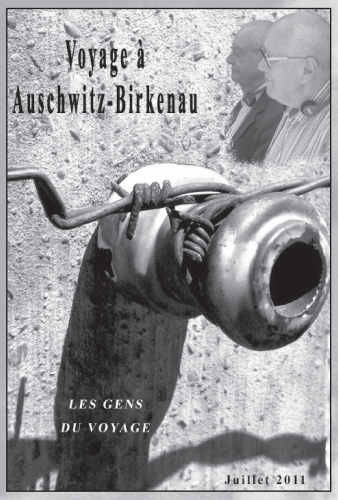

Voyage à Auschwitz-Birkenau - juillet 2011
Les gens du voyage
Ce film a été réalisé lors du voyage de 2011 organisé par notre association à Auschwitz-Birkenau. Il présente des témoignages de Fernand Devaux et Lucien Ducastel dans le camp, des interviews de participants au voyage. Il fait vivre avec beaucoup d'intensité le cheminement du groupe dans le Camp.
10 euros

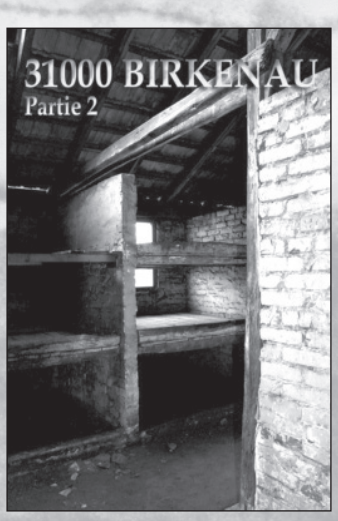

Résistance 31000
1ère Partie, film réalisé à partir de témoignages qui retracent l'engagement des 31000 jusqu'à leur arrivée à Auschwitz-Birkenau.
31000 Birkenau
2ème Partie, film réalisé à partir de témoignages qui retracent leur vie à Auschwitz-Birkenau.

10 euros, l'unité
20 euros pour le double DVD

Le prix des livres et des DVD s'entendent hors frais de port.
Contact : Yvette Ducastel - 01 47 25 02 72 ou yvette.ducastel@orange.fr

Vie de l'association

Appel à contribution : voyage 2015 à Auschwitz-Birkenau

Entrée d'Auschwitz

Notre association organise du 3 au 6 juillet prochain un voyage à Auschwitz-Birkenau. En cette année du 70ème anniversaire de la libération des camps et compte tenu d'une actualité qui rend plus que jamais indispensable la prise de conscience des jeunes et la vigilence nécessaire pour défendre la démocratie et la laïcité, nous souhaitons emmener avec nous plusieurs jeunes. Ces jeunes qui pour certains participent déjà à l'activité de Mémoire Vive s'engageront, en partant avec nous à réaliser un travail de Mémoire auquel nous apporterons notre appui. Nous leur proposerons également d'être rédacteurs et reporters journalistes du bulletin de Mémoire Vive qui sera consacré au voyage. Plusieurs membres du bureau de Mémoire Vive participeront à ce voyage et pourrons ainsi sur place être en dialogue permanent avec les jeunes.

Afin de nous permettre de réaliser ce projet, nous faisons appel à votre contribution pour le financement de ces voyages. Il va sans dire que les sommes seront totalement affectées au financement du voyage des jeunes et que nous vous tiendrons informés du montant des fonds récoltés et du nombre de voyages que cela aura permis de prendre en charge.

Merci d'envoyer votre contribution à :
Catherine Dubois - 58 boulevard de Clichy -75018 Paris,
en précisant « voyage MV jeunes » et de libeller vos chèques à l'ordre de :
Association Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000.

Bien cordialement.

Les dons donneront lieu à une attestation de
Mémoire Vive permettant une déduction fiscale de 66% de la somme versée.

Robert Chambeiron nous a quittés le 30 décembre 2014

Un hommage national lui a été rendu par le Président de la République le 8 janvier. Celui-ci a déclaré : « L'hommage national à Robert Chambeiron se situe dans un moment exceptionnel de la vie de notre pays. Aujourd'hui, c'est un jour de deuil national. Tout à l'heure, à midi précisément, les Françaises et les Français se recueilleront en souvenir des victimes de l'attaque terroriste qui a visé un journal, Charlie Hebdo, et à travers lui la liberté et donc notre pays. La France a été frappée en son cœur-même, dans sa ville capitale, dans un lieu où soufflait l'esprit de liberté et donc de résistance. Depuis hier, des rassemblements spontanés, partout en France, se sont constitués, démontrant une nouvelle fois que notre pays, notre grande France, sait se réunir pour défendre son idéal – l'idéal de la République, l'idéal de la paix – face à ceux qui prétendent l'atteindre en tuant des journalistes et des policiers.

Cette mobilisation contre l'infamie donne un sens particulier à la cérémonie autour de Robert Chambeiron, parce qu'il avait incarné aux heures les plus sombres cet esprit, celui qui souffle encore aujourd'hui, l'esprit de résistance. Robert Chambeiron était l'un des derniers témoins du Conseil National de la Résistance ».

"Nous reviendrons sur la vie et l'engagement de Robert Chambeiron dans notre prochain bulletin"

Le mot de Josette Marti, notre trésorière

Nous avions prévu de vous souhaiter une belle année 2015 dans ce petit mot mais nous restons sidérés, les mots nous manquent devant ces 17 assassinats commis lâchement avec sauvagerie par des fanatiques religieux méprisables. Nous qui sommes de fervents défenseurs de la laïcité, savons tous que ces criminels ne sont que des fanatiques agissant au nom d'une croyance à laquelle ils n'ont rien compris. Mais nous savons aussi qu'ils n'auront jamais le dernier mot face aux milliers de citoyens avec lesquels nous nous sommes retrouvés dans la rue. Les slogans ***« même pas peur », « nous sommes Charlie », « ils ont voulu nous mettre à genou, ils nous ont mis debout »*** *... Nous ont réchauffé le cœur. Ces assassins ne feront jamais taire la liberté d'expression avec des Kalachnikov tant que nous resterons des esprits libres épris de fraternité humaine.Confiants en l'homme de demain nous continuerons à dire* ***« plus jamais ça ! »***

Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau
Bulletin d'adhésion - cotisation 2015

À adresser à : *Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE*

NOM : ..... **Prénom** : .....

Date de naissance : ..... **Profession :** .....

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Téléphone : ..... **Portable :** ..... **E-mail :** .....

Ci-joint un chèque de ..... euros libellé à l'ordre de *Association Mémoire Vive des 45000 et 31000*
L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.
Toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôt et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.